

**Circulaire de rentrée scolaire - ANNEE 2020 /2021**  
**Classes Primaires : ULIS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2**

**RENTREE SCOLAIRE** : Mardi 1er septembre 2020      Appel des classes sur la cour

**8h35** : ULIS - CM1 - CM2

**8h55** : CE2 - CE1 - CP

**Pré-rentrée des enfants**

Un accueil est proposé aux enfants accompagnés de leurs parents, le vendredi 28 août de 17h00 à 19h00 dans les classes. Vous rencontrerez l'enseignant et pourrez déposer les fournitures demandées.

**Horaires** : lundi, mardi, jeudi, vendredi :

**Matin** : 8h35 - 11h35

**Après-midi** : 13h30 - 16h45

Les élèves doivent être impérativement arrivés à l'école à 8h35. Si à 11h45 des enfants restent encore à l'école, ils seront conduits à la restauration scolaire et le repas sera comptabilisé.

**Ouverture des portails.**

<i>Ouverture Garderie</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 7h30 à 8h25</i>
<i>Ouverture école le matin</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes /Bd J. Verne</i>	<i>De 8h25 à 8h45</i>
<i>Ouverture école le midi</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes /Bd J. Verne</i>	<i>De 11h35 à 11h45</i>
<i>Ouverture école le soir</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes /Bd J. Verne</i>	<i>De 16h45 à 17h00</i>
<i>Ouverture Etude/garderie</i>	<i>Rue du Moulin de Carmes</i>	<i>De 17h30 à 18h15</i>

Nous rappelons que le portail bleu, rue du Moulin des Carmes, reste l'entrée principale des élèves du premier degré car le regroupement des enfants se fait sur la cour actuelle près des maternelles.

**En dehors des horaires d'entrée et de sortie, vous devez impérativement passer par l'entrée du bd Jules Verne.**

**Vie scolaire**

Toute absence doit être justifiée et communiquée, le plus tôt possible, auprès de Madame Anne FOUCHER, responsable de la vie scolaire, soit par mail : [viescolaireecole@blanchedecastille.com](mailto:viescolaireecole@blanchedecastille.com) ou par téléphone au 02 40 52 46 16.

Tout changement de dernière minute, RV médical, cantine ou périscolaire doit également être signalé à Madame Anne FOUCHER.

**Réunions de classe**

Ci-joint vous trouverez le planning des réunions de classe de la rentrée.

**Tarifs** :

Une communication spécifique vous parviendra très prochainement par mail.

**Pastorale** :

Les enfants désirant préparer leur première communion ne doivent pas prendre d'activités périscolaires ou extérieures le vendredi midi et le vendredi soir puisque la préparation se fait sur ces créneaux et que leur présence est indispensable.

### Tenue :

Pour le sport, prévoir une tenue simple, pratique et correcte. Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'élève. **Le jogging ne doit être porté que les jours de sport.**

L'établissement et les enseignants déclinent toute responsabilité pour tout objet perdu ou égaré. Les vêtements non récupérés sont donnés à une association en fin d'année scolaire.

### Maladies:

Aucun médicament ne doit entrer dans l'école. **Les enseignants ne sont pas habilités à administrer des médicaments. Un P.A.I. fixe les conditions pour les enfants qui nécessitent un suivi médical particulier. Prendre RV le plus tôt possible avec Mme BOTON.**

**Nous ne gardons pas à l'école les enfants quand ils sont malades.** Donc tout enfant fiévreux ou fébrile doit être gardé à la maison, aussi vous est-il impératif d'anticiper dès maintenant un système de garde occasionnelle, susceptible de palier à toute nécessité.

### Hygiène - santé :

Surveiller régulièrement la chevelure de vos enfants. Le traitement en cas de poux est obligatoire.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, les animaux de compagnie ne sont pas admis dans l'Etablissement.

Nous serons, peut-être, amenés à prendre des mesures particulières si un protocole sanitaire est mis en place à la rentrée

### Consignes de sécurité :

Les couloirs sont interdits aux parents en dehors des rendez-vous pris avec les enseignants. Les élèves attendent leurs parents dans l'école aux heures de sortie et non sur la rue.

Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants sur la cour avant la classe ni à attendre sur la cour avant la sonnerie de sortie des classes.

L'enfant dont les parents font la demande écrite au secrétariat pour qu'il puisse sortir seul le midi ou le soir dispose d'une carte attestant de cette autorisation à montrer à chaque sortie, **y compris lorsqu'il est accompagné d'un collégien ou lycéen mineur.**

Si cette carte est perdue, il en coûtera 3 € pour la refaire.

### Périscolaire :

Les horaires de garderie sont le matin : de 7h30 à 8h25. Tout enfant qui arrive sur ce créneau sera badgé (sauf ceux qui ont un frère ou une sœur au collège/lycée) et le soir : de 17h00 à 18h15.

Les horaires de l'étude sont de 17h00 à 18h00 avec sortie possible à 17h30. Aucune sortie de l'étude n'est autorisée avant 17h30 afin de respecter le climat de travail. Entre ces horaires, les parents ne sont pas autorisés à venir chercher leurs enfants et doivent les attendre à l'extérieur du bâtiment. Pour une sortie à 17h30, l'élève devra fournir une autorisation des parents.

### Cantine :

**Possibilité de demander une aide de la mairie de Nantes suivant vos ressources.** Se rendre au 11 bd Stalingrad à Nantes à partir du 20 Août. L'aide n'est pas rétroactive aussi nous vous conseillons d'en faire la demande le plus tôt possible.

**Assurance scolaire :** L'Etablissement prend à sa charge une assurance scolaire couvrant l'ensemble des élèves (cf. document AVIVA joint)

### Dossier à renvoyer impérativement avant la rentrée :

- la fiche sanitaire de liaison indispensable en cas de problèmes de santé (+ informations PAI)
- l'inscription au périscolaire ou à la restauration si besoin